

Des activités variées et de qualité [gratuites]
pour l'éveil de vos enfants

Programme des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) de 13h30 à 14h15



PROVILLE



Chères Provilloises, chers Provillois,

Les enfants, encore les enfants, toujours les enfants ...

Oui, et vous le savez, les enfants, sont, pour vos élus une préoccupation permanente et prioritaire.

Au delà de tout ce qui existait déjà, et dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, la commune a mis en place un programme des temps d'activité périscolaire étoffé au bénéfice des enfants de notre école Charles de Gaulle.

15 animateurs qualifiés et plusieurs bénévoles ou intervenants extérieurs dirigent 16 ateliers divers et variés.

Nos enfants peuvent ainsi bénéficier d'activités qui ont toutes pour points communs, la qualité, la nouveauté et le calme.

*Très cordialement,
Votre maire,*

Daniel Delwarde

Les infrastructures mises à la disposition de vos enfants

Centre sportif Alain Colas :
salle Manureva / salle de billard :
la Carambole / salle A. Colas

Espace Saint-Exupéry : salle bleue /
salle jaune / salle rouge / restaurant
scolaire

Médiathèque

La Rose des Vents

Ecole Charles de Gaulle
(sieste des petits)



Centre Sportif Alain Colas
Rue des Aubépines



Espace Saint-Exupéry
Rue des Aubépines



Médiathèque
Rue de la Paix



La Rose des Vents
Rue des Aubépines



Ecole maternelle
Rue des Saules

Programme des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P)

16 ATELIERS - 13 ACTIVITES - 15 ANIMATEURS

et le concours d'associations et de bénévoles

La commune a décidé, dans l'intérêt de votre enfant, de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013.

L'application de cette réforme s'accompagne d'une offre de services supplémentaires de 13h30 à 14h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

De nombreux ateliers thématiques sont proposés par petits groupes et adaptés aux âges des enfants. Au fil de l'année, période après période, ceux-ci pourront découvrir l'ensemble des activités proposées.

Les enfants inscrits à la cantine sont accompagnés depuis l'école jusqu'au restaurant scolaire pour le repas, puis sur les lieux d'animation.

Tous les enfants sont reconduits à l'école par les animateurs pour la reprise des enseignements à 14h15.

Pour tout renseignement : Hervé Bize (service animation) au 06 82 40 85 12 ou au 06 78 43 39 24

Pour les tout petits et petits ... la sieste

LA SIESTE

lieu :
école maternelle
durée :
13h30 - 14h30



*chut ...
je dors*



Des ateliers pour vivre ensemble :

> Jeux de société

> Initiation aux ateliers du cirque

> Jeux vidéo



LA CAISSE DE JEUX

Lieu : hall A. Colas
durée : 3 semaines

- > écoute
- > respect de l'autre
- > jeux d'adresses, de stratégies
- > échange



INITIATION AUX ATELIERS DU CIRQUE

Lieu : Manureva
durée : 3 semaines

- > développer la maîtrise de son corps
- > se concentrer
- > s'écouter et écouter l'autre
- > être responsable vis à vis de soi et des autres



JEUX VIDEO

Lieu : Médiathèque
durée : 3 semaines

- > apprendre la concentration
- > respecter les règles
- > stimuler l'imagination et la créativité



Des ateliers pour se relaxer et apprendre à se concentrer :



- > Relaxation
 - > Tir à l'arc
 - > Billard
 - > Echecs

RELAXATION

lieu : salle bleue et Rose des vents
durée : 3 semaines

- > se détendre
- > respirer
- > se concentrer
- > se recentrer



ECHECS

lieu : restaurant scolaire
durée : 3 semaines

- > mémoriser
- > élaborer des stratégies
- > se concentrer
- > erreur et faute : les outils de la réussite



TIR A L'ARC

lieu : salle A. Colas
durée : 3 semaines

- > maîtriser ses émotions
- > se concentrer
- > être à l'écoute
- > être responsable vis à vis de soi et des autres



BILLARD

lieu : salle la Carambole
durée : 3 semaines

- > initiation
- > apprentissage du geste et de la technique
- > application de la géométrie



Des ateliers pour ouvrir son imaginaire :



- > Eveil musical
- > Arts plastiques
- > Plaisir de la lecture - découverte d'un auteur ou d'un artiste
- > Motus
- > Ateliers scientifiques

EVEIL MUSICAL

lieu : Manureva
durée : 3 semaines

- > développer l'écoute
- > développer la mémoire
- > favoriser l'expression et la créativité



PLAISIR DE LA LECTURE - DECOUVERTE D'UN AUTEUR OU D'UN ARTISTE

Lieu : médiathèque
durée : 3 semaines

- > encourager la créativité
- > développer l'imaginaire et l'expression orale
- > sensibilisation culturelle



ARTS PLASTIQUES

Lieu : Espace St Exupéry
durée : 3 semaines

- > encourager la créativité
- > développer l'imaginaire
- > maîtriser ses gestes



MOTUS

Lieu : médiathèque
durée : 3 semaines

- > jeu de mots : découvrir un mot de 8 lettres en 7 coups
- > orthographe
- > culture générale

ATELIERS SCIENTIFIQUES

Lieu : Salle jaune
durée : 3 semaines

- > découverte de la chimie, de la physique, de l'astronomie...
- > expérimenter,
- > observer, réfléchir

L'enfant et son environnement

Horaires de l'école :

9 h à 12 h les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis
14 h 15 à 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Temps d'activités périscolaires (TAP) 13 h 30 à 14 h 15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

activités pédagogiques complémentaires (APC) - l'information sera donnée par l'école

Garderie scolaire :

7 h 30 à 9 h les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis
16 h 30 à 18 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Cantine scolaire :

12 h à 13 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Activités périscolaires du «soir» dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CAF)

Les élèves de l'école Charles de Gaulle peuvent bénéficier gratuitement d'activités sportives de leur choix les lundis, mardis, jeudis et vendredis d'octobre à juin de 16h45 à 18h00.

Les enfants sont accompagnés depuis l'école (prise en charge dès 16h30) sur les lieux d'animation par un agent municipal ou par un intervenant issu du milieu associatif.

La commune propose ainsi avec le concours d'associations provilloises de découvrir 2 activités par trimestre : basket, danse, tennis de table, badminton, taekwondo, baby football, football, baby basket, rugby, baby tennis de table.

Accueils de loisirs :

- le mercredi de 12h jusqu'à 18h30 (possibilité de prise en main des enfants dès la sortie de l'école ; votre enfant devra alors amener un repas préparé par vos soins).
- toutes les vacances scolaires sauf les vacances de Noël

Petite enfance : crèche «Les Marmottes» - rue P. Vaillant Couturier

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

La crèche «Les Marmottes» accueille aussi durant les vacances scolaires 2013 - 2014 les petits Provillois et Provilloises âgé(e)s de 2 à 3 ans, les enfants, encadrés par une équipe de professionnelles de la petite enfance, pourront :

- > participer aux différents ateliers mis en place (peinture, musique, collage, modelage, graphisme, comptines...)
- > découvrir la salle de psychomotricité avec sa piscine de balles, son trampoline, son parcours de jeux, son toboggan, ses balançoires...
- > profiter de la cour intérieure et de ses tricycles, trotteurs, voitures, ...
- > partager des moments créatifs et ludiques autour de tous les jeux mis à leur disposition

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la crèche du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 au 03 27 78 29 22